

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Sycomore Euro Equity Growth, un compartiment de la SICAV AMSelect

Classe « I Capitalisation » - code ISIN LU2310406256

Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

## Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est activement géré. L'indice de référence MSCI EMU Growth est utilisé à des fins de comparaison de performance uniquement. Le Fonds n'est pas contraint par un indice de référence et sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.

Le Fonds cherche à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant principalement dans des actions de sociétés de la zone euro au moyen d'un processus multithématique socialement responsable, en tenant compte des priorités déterminées par les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et en utilisant des indicateurs et des objectifs conçus pour les atteindre. Au moins 90 des actifs contribuent à des priorités environnementales ou sociales semblables à celles qui sont définies par les ODD. Cette contribution est mesurée par l'application de la notation SPICE propre au gestionnaire d'investissement, ainsi que des indicateurs de Contribution environnementale nette et de Contribution sociale.

Le Fonds peut également investir une faible part de ses actifs dans d'autres actions, obligations et instruments du marché monétaire. Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture ou de gestion efficace du portefeuille. Le Fonds utilise une combinaison d'analyse de marché et d'analyse fondamentale des sociétés pour sélectionner des sociétés qui semblent avoir des perspectives de croissance supérieures à la moyenne ou stables (approche ascendante axée sur la croissance).

L'équipe d'investissement applique également la Politique de conduite responsable des entreprises de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, dont des filtres basés sur des normes, des listes d'exclusion et des activités de «~», tout en tenant compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Fonds. En outre, l'équipe d'investissement applique ses propres méthodes d'intégration des critères ESG qui prennent en compte des critères extra-financiers tels que, notamment, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le respect des droits de l'Homme, et le respect des droits des actionnaires minoritaires à chaque étape du processus d'investissement du Fonds.

Ce fonds suit les approches durables suivantes : tout d'abord, une approche thématique qui consiste à sélectionner des sociétés fournissant des solutions concrètes à des défis environnementaux et/ou sociaux spécifiques, tels que ceux définis par les ODD, et cherchant à tirer parti de la croissance future prévue dans ces domaines tout en contribuant au capital pour la transition vers une économie inclusive à faible émission de carbone ; ensuite, une approche «~» qui sélectionne les meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement et choisit d'investir dans des sociétés qui font des efforts visibles en matière de développement durable, même si elles ne figurent pas encore parmi les meilleures sociétés de l'univers d'investissement ESG (sur la base du meilleur effort).

Le gestionnaire d'investissement applique une analyse extra-financière interne sur un minimum de 90 des actifs du fonds et au moins 20 des titres de l'univers d'investissement sont éliminés de facto en raison de leur faible notation et/ou d'exclusions sectorielles.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tel que défini par le gestionnaire d'actifs.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

## Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?  
La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- **Risque opérationnel et lié à la garde** : certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux. Par conséquent, les services liés à la garde et à la liquidation du compartiment sur ces marchés pourraient être plus risqués.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>.



## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés par le Fonds chaque année	
Frais courants	0,80% (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(\*) Le pourcentage des frais courants se base sur une estimation annualisée du montant des frais qui seront prélevés pendant le premier exercice financier. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Classes d'actions disponibles et coûts » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>.

## Performances passées

La Classe d'Actions a été lancée le 2021. En conséquence, les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile sur les performances passées.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés de l'action ou des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ou en ligne sur <http://www.bnpparibas-am.com>.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée (y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés), l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com/en/footer/remuneration-policy/>. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de AMSelect. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 4 mars 2022.

